

Référence : RC-FR_MO_CS/TO/112.0077.16/PCH/PCH

Nom Eric CAZEAUX
Entité Direction

Téléphone + 33 1 85 57 00 51
Mobile + 33 6 12 70 43 49
E-mail eric.cazeaux@siemens.com

Memo 1035758
Diffusion Confidentiel
Date 10/10/2016

A l'attention de :
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET
DE LA MER
Bureau d'Enquête sur les Accidents de Transport
Terrestre
Monsieur Jean PANHALEUX
Tour Pascal B
92055 LA DEFENSE Decex

Objet : Rapport sur le tamponnement de 2 rames du métro automatique de Toulouse survenu le 18 juin 2013 à la station "Bagatelle"

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier en date du 8 septembre, voici les suites que nous envisageons de donner à la recommandation R4 qui nous est adressée :

Développer, en lien avec les exploitants des réseaux de métro automatique VAL et le STRMTG, un moyen efficace de mesurer l'adhérence des pistes de roulement. Élaborer les consignes opérationnelles correspondantes permettant de déclencher des actions correctives lorsque ces pistes de roulement ne garantissent plus une adhérence suffisante, y compris dans des conditions météorologiques défavorables..

Nous vous confirmons que nous suivrons cette recommandation.

Nous avons d'ores et déjà engagé des discussions techniques avancées avec l'exploitant du métro de Toulouse et l'IFSTTAR afin de valider conjointement une spécification de besoins pour la réalisation d'un outil de mesure en continu de l'adhérence des pistes VAL. Nous sommes par ailleurs en relation avec une société spécialisée dans la mesure de l'adhérence des pneumatiques qui fabrique et utilise des outils de ce type pour des applications routières.

Au-delà de la fourniture de l'outil aux exploitants qui en feront la demande, sa mise au point et l'élaboration des consignes permettant son utilisation ainsi que l'interprétation des résultats en vue de prendre les décisions d'actions correctives éventuelles fera partie de notre prestation.

Ces actions se feront en lien aussi avec le STRMTG à qui nous présenterons l'avancement de ce projet en particulier lors des réunions Interval.

La première étape de formalisation et validation des besoins avec l'ensemble des intervenants est en cours et devrait s'achever d'ici fin novembre. Les échéances suivantes sont à valider avec l'exploitant et l'Autorité Organisatrice de Toulouse, mais devraient amener à une mise à disposition d'un outil fin 2017, et une validation des consignes et modes opératoires en 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Eric CAZEAUX
Directeur Division Mobility